

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF LES PREMIERS LABELS AQUAPLUS ANC ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS

La première remise des labels Aquaplus ANC a eu lieu le 28 novembre dernier sur le Salon Pollutec. Cette remise a rencontré un franc succès sur le Village de l'Eau, animé par l'UIE en partenariat avec le syndicat Industries et Entreprises françaises de l'Assainissement Autonome (IFAA).



© Agence Oblique - Tanguy de Montesson

Sept lauréats ont obtenu le label Aquaplus Entreprise ANC. Il s'agit des sociétés Abas, Aquatiris, Biorock, Sotralentz-Habitat, Simop, Stoc Environnement et Tricel.

Seul label de qualité dans le domaine de l'Assainissement Non Collectif, "Aquaplus Entreprise ANC" se veut une reconnaissance de professionnalisme, des entreprises engagées dans une démarche de développement durable. Il doit permettre aux entreprises distinguées de mettre en avant leurs innovations en termes d'assainissement non collectif, mais aussi d'asseoir leur légitimité en tant qu'entreprises engagées dans une démarche de qualité et de respect de l'environnement.

Sept lauréats ont obtenu ce label. Il s'agit des sociétés Abas, Aquatiris, Biorock, Sotralentz-Habitat, Simop, Stoc Environnement et Tricel.

L'évaluation repose sur les attestations, l'état de la certification, les actions concrètes menées en interne comme en externe vis-à-vis des clients ou fournisseurs selon une grille de plus de 50 critères portant sur les trois composantes du développement durable : environnementale, sociale et économique.

Le label Aquaplus ANC entend promouvoir des valeurs chères à de nombreux acteurs de l'ANC, à l'image de François Le Lan, Directeur général de Tricel : « Ce label repose sur les valeurs que Tricel a toujours prônées et sur lesquelles repose sa stratégie : innovation, qualité, traçabilité, sécurité, protection de l'environnement, service de proximité et accompagnement de l'utilisateur de la conception de son projet jusqu'à l'exploitation de son dispositif, grâce au réseau de concessionnaires exclusifs Tricel. Ce Label Aquaplus ANC étant le seul label reconnu par la très grande majorité des acteurs de l'ANC, Tricel ne pouvait que se porter candidate à l'obtention de cette distinction nationale ».

« La candidature d'Abas au label Aquaplus traduit notre volonté de se positionner sur le long terme sur le marché de l'ANC, estime de son côté Jérôme Vaché, Directeur général d'Abas. La candidature à Aquaplus, c'est démontrer la structuration de sociétés d'ANC

et notre attachement aux évolutions techniques nécessaires à l'évolution du métier de l'assainissement non collectif sur des sujets essentiels ».

Pour Guillaume Férey, Directeur Général de Simop, « c'est une reconnaissance du travail réalisé depuis de nombreuses années pour garantir la qualité des produits et services proposés, offrir des conditions de travail correctes aux employés, être reconnu dans le tissu professionnel, développer de nouveaux produits plus performants et plus écologiques, former continuellement son personnel pour assurer un bon niveau de compétences et savoir-faire et faire évoluer ses pratiques dans une démarche d'amélioration continue et de Développement Durable. Le Label Aquaplus ANC sera utilisé comme un outil de progression ».

« Les contraintes imposées par les exigences à l'obtention du label Aquaplus ANC sont de nature à garantir une qualité de produit et de service qui font partie intégrante de notre démarche et donc ainsi de la valoriser, estime de son côté Antoine Machado, Directeur général de Biorock. Cela permettra de donner à nos clients un gage de qualité ». ●